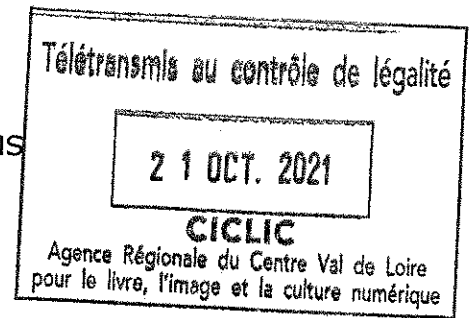


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 24 septembre 2021



Le vingt-quatre septembre deux mille vingt et un, à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu au Rectorat à Orléans, sur convocation de Monsieur Fabrice MORIO, vice-président, en date du vingt-quatre août deux mille vingt et un.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Cécile CAILLOU-ROBERT, Madame Karine GLOANEC-MAURIN, Monsieur Jean-Patrick GILLE, Madame Delphine BENASSY, Madame Magali SAUTREUIL, Monsieur Lionel GEOLLOT, Monsieur Pierre-Frédéric BILLET, Madame Elisabeth MEYBLUM, Madame Mathilde PARIS, Madame Ambre LOUISIN :

L'Etat :

Monsieur Benoît LECERF ; Monsieur Fabrice MORIO ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie ; Madame Michèle PREVOST ;

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Jean-Yves De LEPINAY ; Madame Emmanuelle DUNAND ; Madame Julie GAYET (en visioconférence) ; Monsieur Joël HAFKIN ; Madame Cécile LESTRADE ; Madame Dominique VEAUTE

Les représentants du personnel :

Madame Mélissa MARTIN ; Madame Delphine ROBIN-TYREK ;

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Madame Véronique CHAMPIGNY, Monsieur Xavier COUTAU, Madame Brigitte DUPUIS, Monsieur Nicolas GEORGES, Madame Marie LAJUS, Madame Sonia PAREUX.

ASSISTAIENT EGALEMENT À LA SEANCE :

Madame Maud BRUN, directrice de la culture et du patrimoine au Conseil régional du Centre-Val de Loire ; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Annaïck LE RU, directrice générale adjointe de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Coraline PEZAIRE, chargée de mission industries culturelles et développement de partenariats privés au Conseil régional du Centre-Val de Loire ; Monsieur Yannick VUILLEMOT, responsable administratif et financier de Ciclic Centre-Val de Loire.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 22

- Votants : 26 (dont six pouvoirs)

Madame Ambre LOUISIN étant suppléante de Mathilde PARIS présent et Madame Dominique VEAUTE étant suppléante de Madame Emmanuelle DUNAND, les votes de Madame Ambre LOUISIN et de Madame Dominique VEAUTE n'ont pas été comptabilisés dans la procédure de vote de ce Conseil d'administration.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 JUIN 2021

Délibération 16-2021

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Jr'.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1431-1 et suivants ainsi que l'article R.1431-1 et suivants ;

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Délibère

Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil d'administration approuvent les documents administratifs relatifs à leurs délibérations.

Décide à la majorité absolue des membres présents ou représentés

- d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 04 juin 2021.

Votants : 26

Pour : 24

Abstentions : 2

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

La Présidente du conseil d'administration de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique

Julie GAYET

